

VICARIAT DE SAINT-ALBERT.

LES MISSIONS SAUVAGES DU NORD-OUEST.

Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, venu en Canada pour défendre les intérêts de sa mission et de ses nombreuses œuvres près du gouvernement du *Dominion,* a déployé un grand zèle pendant l'hiver qu'il a passé en partie à Ottawa. Les journaux canadiens nous apportent l'écho de sa parole et nous initient à toutes ses démarches en faveur de la cause apostolique dont il est l'ardent défenseur. Nous croyons intéresser les lecteurs des Annales en publiant un exposé que Sa Grandeur a écrit pour un ami dans le *Courrier de Hull.* Mais nous pensons aussi qu'il ne sera pas hors de propos de faire précéder ce mémoire des quelques lignes suivantes, signées par M. La Vérandrie, dans l'*Etendard,* journal de Montréal, numéro du 23 février 1883. Le journaliste peut servir d'introducteur à Mgr Grandin dont il nous donne un portrait saisissant.

UN HÉROS DU NORD-OUEST.

« Depuis plusieurs jours, les divers bureaux du Parlement à Ottawa sont quelque peu surpris des visites fréquentes d'un inconnu qui ne devrait point l'être. Jeune encore, il porte déjà une glorieuse couronne de cheveux blancs, marche péniblement et semble avoir beaucoup souffert. Ses traits respirent la paix d'une conscience pure, sa voix module des sentiments vrais et sincères, son cœur est droit et désintéressé : toutes choses rares, il faut l'avouer, dans les froides régions de la politique. Aussi, surpris d'abord et intrigués, tous bientôt, protestants comme catholiques, s'inclinent sur son passage et cherchent dans son regard franc et limpide comme un

repos de tant d'œillades tortueuses et même fausses dont ils sont les témoins journaliers.

« Qui est-il? que veut-il? à quoi s'obstine-t-il? Vous n'avez qu'à l'approcher, vous le saurez. Il n'est point un diplomate, il n'est point un homme politique, il n'est point un entrepreneur à la piste d'un contrat avantageux pour lui : il n'a donc point de mystère et ce qu'il cherche au prix de visites cent fois plus pénibles que les travaux les plus durs, il le dit à tout le monde avec une conviction et une noble simplicité qui vous séduisent, vous enchaînent et vous captivent.

« Séduit moi-même, enchaîné et captivé, je me suis promis de faire partager quelque peu mes sentiments aux lecteurs de l'*Etendard.*

« Quand les barbares, nos frères, se ruèrent sur l'empire romain, ils firent bien des ruines; ils en eussent fait plus encore, si les Papes et les évêques ne leur eussent opposé au nom de Dieu, des paroles de paix et de miséricorde. Une croix à la main, ils protégèrent leurs persécuteurs d'hier et leur assurèrent une demeure tranquille.

« Aujourd'hui, dans le Nord-Ouest, non plus la barbarie, mais ce qu'on est convenu d'appeler la civilisation, refoule de plus en plus les pauvres tribus sauvages. On leur prend leurs terrains de chasse; on les force, par la famine, à changer leurs mœurs et leurs habitudes de vie; quelquefois même, en dépit du gouvernement, on leur apporte, avec l'immoralité, des injustices contre lesquelles elles se récrient. Qui viendra plaider leur cause? qui intercédera pour elles? qui fera entendre leurs plaintes trop justifiées? qui, sinon encore l'évêque, le missionnaire-martyr?

« Vingt-sept ans durant, il a souffert comme les sauvages, il a pleuré avec eux; il les a suivis dans leurs chasses d'été, visités dans leurs campements d'hiver. Il était là

alors qu'ils scalpaient encore, et s'ils ne le font plus, c'est grâce à la parole de charité qu'il leur a fait entendre. Comment son cœur ne serait-il pas devenu celui d'un père pour eux ? comment ne battrait-il pas à l'unisson avec le leur et comment ne ressentirait-il pas vivement leurs privations, leurs besoins et leurs anxiétés ?

« Espérons que nos ministres comprendront ces sentiments, qu'ils continueront, sous ce rapport, les glorieuses traditions de nos pères et donneront a l'évêque-missionnaire plus que de simples espérances : des actes marqués au double sceau de la justice et de la sympathie.

« Au reste, s'ils ont vraiment à cœur la colonisation rapide et sûre du Nord-Ouest et s'ils ne veulent pas se mettre dans la honteuse nécessité d'exterminer les sauvages, comme nos voisins le font, ils ne sauraient mieux faire que de favoriser les missions catholiques. »

LES MISSIONS SAUVAGES DU NORD-OUEST.

(COMMUNICATION.)

Vous me demandez, mon cher ami, des renseignements sur nos missions sauvages du Nord-Ouest. Je profiterai de quelques moments de loisir pour répondre autant que possible à votre désir. Je ne pourrai le faire que très imparfaitement; mais du moins, je vous montrerai ma bonne volonté. Quant à l'avenir, je ne suis malheureusement pas prophète; je vous ferai cependant part de mes prévisions et de mes craintes et vous jugerez vous-même si elles sont justes et fondées.

Quand, à l'appel de Mgr Provencher, premier évêque de Saint-Boniface, les RR. PP. Oblats se rendirent à la rivière Rouge, ils furent envoyés par le P. R. Prélat vers les tribus sauvages de son diocèse qui lui paraissaient les mieux disposées à recevoir la bonne nouvelle.

En 1854, un jeune Père Oblat, aujourd'hui archevêque de Saint-Boniface et un digne et saint prêtre séculier, aujourd'hui évêque des Trois-Rivières, quittant les sauvages les plus rapprochés de Saint-Boniface et les nombreuses tribus des prairies, se rendirent sur les bords de l'île à la Crosse et y travaillèrent de suite, avec courage et succès, à l'étude des langues et à l'instruction des sauvages. Bientôt, par suite d'une maladie persistante, M. Laflèche dut revenir à Saint-Boniface et même plus tard au Canada civilisé. La Congrégation des Oblats put envoyer d'autres sujets au secours du P. Taché : les Pères Faraud, Tissot, Maisonneuve et autres, vinrent à différentes époques se joindre à lui, et passèrent dans la suite de l'île à la Crosse au lac Caribou, à Attabaskaw et bientôt sur les bords du grand lac des Esclaves et sur les rives du Mackenzie.

La grande majorité des sauvages de ces contrées, fidèles à la voix du missionnaire, embrassèrent notre sainte religion et y puisèrent des sentiments de charité auxquels ils avaient été jusque-là tout à fait étrangers. Ainsi la foi leur procura l'espérance d'une vie meilleure, mais dès ici-bas elle leur donna un bien-être qu'ils avaient jusqu'alors ignoré. En effet, bien que ces sauvages soient d'un caractère doux et sociable, ils ne s'assistaient que fort peu entre eux ; l'enfant dont on n'espérait aucun secours, le vieillard qui ne pouvait plus suivre la caravane et le malade désespéré étaient généralement abandonnés et mouraient de faim, de froid et de désespoir. Un vieux sauvage me disait un jour : « Que nous sommes heureux maintenant que nous connaissons la bonne prière, nous ne redoutons plus comme nos pères les infirmités et la vieillesse, parce que nos enfants, nos parents, prient (sont chrétiens) et comme tels ils ne peuvent plus abandonner l'infirme et le vieillard. »

Il arrive encore cependant que souvent les pauvres chrétiens de ces contrées, vu l'impossibilité où ils sont de voyager avec un infirme, veulent en faire cadeau au Missionnaire, et si le Missionnaire refuse, ils s'éloignent et laissent leur malade à la porte, sachant bien que le prêtre ne pourra l'abandonner.

En 1860, les dignes sœurs de la Charité, de Montréal, vinrent à notre secours; non seulement elles contribuèrent beaucoup à améliorer la position des sauvages, en instruisant les enfants, en recevant les orphelins et en soignant les malades, mais aussi par leur seule présence elles contribuèrent à relever leur sexe aux yeux de ces pauvres barbares.

La femme, chez les sauvages infidèles, n'est pas autre chose que la propriété de l'homme; elle-même se croit destinée à l'esclavage, elle est vendue, prêtée, changée et toujours méprisée. Son sort change dès que le mari est chrétien. Cependant, ce n'est que dans la famille entièrement chrétienne, que la femme reprend son rang et son autorité; encore faut-il, pour lui apprendre à user de ces avantages, qu'elle ait des exemples sous les yeux.

Les Pères Oblats, sous la direction de Mgr Taché, leur supérieur et leur évêque, débordèrent du diocèse de Saint-Boniface dans le Nord-Ouest. Le Rév. M. Thibault, prêtre séculier, après avoir travaillé avec beaucoup de zèle dans le pays qui forme aujourd'hui les districts d'Alberta et de la Saskatchewan, dut abandonner des Missions que sa santé ne lui permettait plus de continuer. Les PP. Rémas, Lacombe et autres les continuèrent au lac Sainte-Anne, à Edmonton et dans les environs, ils établirent de nouvelles missions sur les bords du lac la Biche, du petit lac des Esclaves, fondèrent Saint-Albert et d'autres postes sur la Saskatchewan. Ils évangélisèrent surtout, au commencement, les Métis et les Cris des bois, parvinrent à

les décider à s'établir près d'eux, à leur faire cultiver la terre et pour cela, ils durent eux-mêmes donner l'exemple. Pour encourager les colons, ils firent venir, avec des difficultés dont on n'a pas d'idée, jusque des Etats-Unis, des moulins pour les Missions de Saint-Albert, du lac Sainte Anne, du lac la Biche et de l'Ile à la Crosse. Souvent il arriva que l'inondation détruisit les travaux qu'il avait fallu faire pour fixer et utiliser ces moulins; alors, il fallait changer de plan et de place, faire de nouvelles digues, de nouvelles constructions. Dieu seul connaît les sommes d'argent, la patience persévérante, les fatigues et l'abnégation que les missionnaires, prêtres et frères, ont dû dépenser, pratiquer ou subir pour ces entreprises importantes. Je viens de nommer nos chers Frères convers. Ce sont des Missionnaires bien humbles, sans bruit ni prétention, et qui dans leur sphère ont concouru et concourent encore beaucoup à l'avancement des missions et de la civilisation. Quelques-uns d'entre eux excellent, comme charpentiers, forgerons, mécaniciens, tailleurs, cordonniers, etc.; tous ont du dévouement et l'esprit de sacrifice; tous travaillent comme des mercenaires et, comme le prêtre et l'évêque lui-même, n'attendent que du bon Dieu le prix de leurs services. Vous connaissez nos bons Frères, je reprends maintenant mon récit.

Les missionnaires aussi bien que les colons ne pouvaient que très difficilement se procurer les choses nécessaires à leurs établissements, vu les difficultés de transport. Pour les diminuer ils ouvrirent eux-mêmes des chemins. Les missionnaires du lac la Biche ouvrirent à leurs frais un chemin de charrettes de leur Mission au Fort Pitt; et ceux de l'île à la Crosse un autre du lac Vert à Carlton. La Compagnie de la Baie d'Hudson voulut bien alors se joindre à eux et même faire plus qu'eux, car elle

avait plus de moyens, et depuis elle a fait de grandes dépenses pour entretenir et perfectionner ce chemin. Les missionnaires en ouvrirent un autre pour venir de l'île à la Crosse au lac Vert. Après en avoir profité pendant quelques années, ils y ont renoncé à cause des difficultés qu'ils éprouvaient pour traverser les rivières. En cela comme en bien d'autres entreprises, le succès n'a pas, il est vrai, absolument répondu à leur attente, mais ils ont au moins prouvé la possibilité du chemin, et je ne doute pas que plus tard leurs projets ne soient repris et conduits à bonne fin. Comme je vous l'ai dit, les Oblats, ne pouvant suffire pour évangéliser les nombreuses tribus du Nord-Ouest, choisirent celles qui leur paraissaient les mieux disposées. Je ne vous dirai rien de leurs missions du Mackenzie et je me bornerai à parler de celles du diocèse de Saint-Albert. A mesure que nous nous multipliions dans la partie du Nord-Ouest qui forme aujourd'hui les districts ou provinces d'Alberta et de la Saskatchewan, nous étendions aussi le cercle de nos travaux. Le R. P. Lacombe, en visitant les tribus des prairies, put se convaincre que le bon Dieu avait aussi ses élus chez ces sauvages et il entreprit leur conversion. Ils ne se convertissaient pas en masse, comme les Montagnais; cependant il réussit à amener au bon Dieu un certain nombre de Cris et même à faire de quelques-uns d'entre eux d'excellents chrétiens. Prévoyant que les buffles des prairies ne tarderaient pas à disparaître, il choisit une place sur la rive gauche de la Saskatchewan qu'il appela Saint-Paul des Cris; les sauvages y venaient en grand nombre pendant plusieurs mois de l'année, et le R. P. Lacombe et les jeunes missionnaires venus à son secours s'efforçaient non seulement d'instruire les sauvages, mais encore de les former au travail. Ce n'était pas une tâche facile, alors surtout que les bœufs sauvages n'avaient pas

entièrement disparu et que les missionnaires manquaient à peu près de tout. Pour tenir les sauvages au travail, il fallait que le missionnaire y fût aussi, et fît par lui-même et sans serviteur la plus grosse partie de la besogne.

Le P. Lacombe, cédant à l'épuisement et aux ordres de ses supérieurs, dut s'éloigner pour quelques années de ses sauvages; ses confrères continuèrent son œuvre, mais ils n'étaient pas assez nombreux. Ils étaient obligés de s'éloigner de leurs établissements pendant de longs mois pour visiter les camps sauvages dans la prairie, et pendant un de ces voyages, l'établissement de Saint-Paul des Cris fut entièrement détruit par le feu. Prévoyant le traité que le gouvernement devait faire avec les sauvages, et craignant que ceux-ci ne fussent fixés à une toute autre place, au lieu de relever l'établissement détruit, les Missionnaires errèrent dans la prairie avec leurs chrétiens et deux d'entre eux se fixèrent chez les Pieds-Noirs. Cependant le gouvernement fit le traité avec les sauvages; vous en savez les conditions, ceux-ci cédèrent leurs terres, moyennant une certaine somme, une rente annuelle pour chaque sauvage, etc. Les Indiens doivent se fixer sur des terres qu'ils choisissent et qu'on appelle *réserves*. La chasse au buffle étant devenue absolument nulle, il leur faut maintenant se livrer au travail pour vivre. Bien que le gouvernement ait fait de grandes dépenses pour faire de ces sauvages autant de colons, je doute beaucoup du succès; je sais même pertinemment que, dans la plupart des réserves, les résultats ne répondent point à ces sacrifices. Les sauvages, ceux des prairies surtout, ne peuvent se résoudre au travail; ils ne savent s'y résoudre que pressés par la faim, et la raison en est qu'ils ne voient pas en cela comme dans la chasse, le résultat immédiat de leurs efforts : cela les décourage. Ainsi, travaillant peu et mal, ils consomment en quelques mois

et souvent en quelques semaines les patates qui sont leur principale récolte, et alors, souffrant de la faim, ils ont recours aux agents du gouvernement, aux missionnaires, à tout le monde. Comme ils reçoivent rarement assez pour satisfaire leur appétit, ils se plaignent, accusent les blancs et le gouvernement d'être la cause de leurs maux. Dispersés, ils ne peuvent pas, les Cris du moins, causer des embarras sérieux au gouvernement ; mais ils en causent et en causeront aux voisins. On ne peut pas voir des malheureux mourir de faim sans partager avec eux ce que l'on a ; et qui sait si le besoin ne pourrait pas les pousser à des excès regrettables ?

J'ai dû, pendant plusieurs mois, donner en moyenne plus de cent repas par jour. Les habitants de Saint-Albert, sans en faire autant, faisaient bien quelque chose aussi, et eux et moi étions d'autant plus contrariés que ces sauvages étaient autrefois établis sur les bords de deux lacs poissonneux, où ils s'étaient bâti des maisons et avaient commencé à cultiver la terre. Pour différentes raisons que je ne puis croire bonnes et pour d'autres que je crois même assez mauvaises, ces sauvages avaient dû quitter leurs premières terres pour fixer leur séjour dans le voisinage de Saint-Albert. Outre qu'ils n'ont plus là ni mission ni prêtre résident, ils n'ont pas les avantages de la pêche et sont un obstacle à la colonisation.

Ainsi, vous le voyez : nos prévisions pour l'avenir par rapport aux sauvages sont des plus tristes. Je regarde comme probable qu'ils vont finir par disparaître, un peu lentement peut-être, mais sûrement. Non pas la civilisation, mais les abus de la civilisation et l'immoralité les tueront.

Si j'étais riche, il me semble que je pourrais retarder ce malheur et même l'empêcher pour un grand nombre. Il faut, suivant moi, former l'enfant sauvage dès le bas âge

au travail et à l'économie domestique. Ce n'est pas tout : vous apprendrez à l'enfant sauvage à lire, à écrire, à chanter et d'autres bonnes et belles choses, cela ne suffira pour le former au travail et à l'économie. Vous ne pourrez même l'avoir régulièrement aux classes, si vous ne l'y attirez, au moins par l'espoir d'un repas. Cet enfant rentré chez lui subira l'influence de la famille. Cette famille, qui en est aux expédients pour vivre, ira camper sur les bords de quelque marais pour y vivre de rats, et les enfants, bien entendu, la suivront ; ou bien elle ira camper près des centres habités, et le père alors tâchera de gagner quelque chose, soit en bûchant, soit en voyageant, tandis que la mère et ses filles tâcheront de se procurer la nourriture et le vêtement en portant de l'eau, en lavant les planchers, ou en se prêtant, hélas ! à bien des corvées pénibles. Les enfants de huit à quinze ans, les grands jeunes gens eux-mêmes, les vieillards, se précipitent dans les maisons à l'heure des repas et n'en sortent qu'après avoir obtenu, ne fût-ce qu'un os à ronger. Pendant ce temps, la classe est vide, et le maître se décourage et s'ennuie.

Mais, me direz-vous, est-ce que vous êtes opposé aux écoles ? J'y suis si peu opposé, que chez les sauvages nos missionnaires remplissent le plus souvent le rôle de maîtres d'école.

Pour des sauvages il faut des écoles spéciales, des écoles où on apprend autre chose qu'à lire ou à écrire, des écoles où l'on donnera l'éducation de la famille qui manque absolument aux sauvages. Ces écoles, asiles, orphelinats, comme vous voudrez les appeler, j'ai la chance d'en avoir trois dans mon diocèse ; et dans ces trois réunis, une centaine d'enfants, dont au moins quatre-vingts sauvages pur sang, apprennent à lire, à écrire, à vivre chrétiennement avant tout et à travailler.

Nous admettons dans ces établissements ces enfants entre quatre et huit ans ; à dix ans, il n'est plus temps. Dès qu'ils sont assez grands, nous les utilisons aux semailles, aux récoltes et aux différents travaux en rapport avec leur âge et leur force. Dès qu'ils sont grands, vers l'âge de quinze ans, ils sortent de la maison des Sœurs pour venir dans la nôtre ; et alors sous la direction du Père et des Frères, s'ils veulent apprendre des métiers ils le peuvent. Nous avons des Frères charpentiers, forgerons, cordonniers, tailleurs ; nous avons surtout de grosses fermes, des moulins où nos jeunes sauvages travaillent.

Les orphelins métis élevés avec eux et aux mêmes conditions, étant plus aptes à la civilisation que les purs sauvages, sont pour nous un moyen d'exciter l'orgueil et l'ambition des autres. Ces sauvages lorsqu'ils se marient ne sont plus sauvages. J'en ai quelques-uns qui sont tout aussi civilisés et capables, et souvent plus honnêtes que certains étrangers que l'immigration nous envoie. Si donc au lieu de trois établissements, j'en avais quinze, vingt et plus, et si au lieu de trente ou quarante enfants en chacun d'eux j'en avais cent, les sauvages finiraient par se civiliser, ils disparaîtraient, mais ne mourraient pas.

On s'occupe de faire venir des etrangers pour peupler notre vaste territoire ; c'est aussi ma préoccupation, mais je voudrais avant tout qu'on prît les moyens de changer en citoyens utiles et laborieux les sauvages du Nord-Ouest qui actuellement sont une lourde charge pour le gouvernement et peuvent arrêter beaucoup la civilisation du pays.

— Mais, me direz-vous, avez-vous la prétention de mieux faire que les missionnaires qui vous ont précédé ? Votre raisonnement serait bon partout ailleurs qu'au Canada ; mais ici nous connaissons les sauvages ; nous savons les efforts que les missionnaires et les religieux

ont faits pour les civiliser. Combien d'enfants sauvages, élevés dans les collèges et dans les couvents, sont allés ensuite avec leurs parents reprendre la vie nomade et sauvage? Supposez même que vous puissiez réussir en prenant, comme vous dites, les enfants entre quatre et six ans, où prendrez-vous l'argent nécessaire pour élever ces enfants en grand nombre? Car chaque enfant ne peut pas coûter moins de 70 à 80 piastres par an, il faut des établissements considérables, des religieux et des religieuses en grand nombre; ces religieux, si mortifiés et si pauvres qu'on les suppose, il faut cependant qu'ils vivent. Et ces enfants sauvages, combien sur 100 en amènerez-vous à être, comme vous dites, des citoyens honnêtes? Si vous calculez ceux qui meurent avant le temps, certaines natures indomptables, certains sujets qui ne peuvent jamais s'établir, que n'auront pas coûté ces quelques citoyens que vous procurerez au pays! Vraiment, cela vaut-il la peine de faire tant de frais et tant d'efforts, et de retirer l'argent de notre Canada où la charité a tant d'œuvres à soutenir ?

Vous n'êtes pas le premier, mon ami, à me faire ces objections. J'avoue que, sans me faire aucune impression, elles valent la peine d'être examinées. Je vais vous dire bien simplement ce que j'ai à répondre; vous en croirez ce que vous voudrez.

Pour ce qui est de la prétention, je puis vous dire que je n'en ai aucune. Je veux faire le bien par tous les moyens en mon pouvoir ; si ces moyens me manquent, je les demande; si on me les accorde, j'en suis reconnaissant ; si on me les refuse, je ne m'en attriste point outre mesure, car je ne travaille que pour le bon Dieu et le bien de mon diocèse ; et je sais que je serai récompensé, non suivant mes succès, mais suivant mes efforts et ma bonne volonté. Loin de mépriser les missionnaires qui

m'ont précédé, je les admire et je m'efforce de les imiter dans leur zèle et dans leur dévouement. Et quand bien même je réussirais dans une œuvre où ils ont échoué, en conclurez-vous que je les méprise ? Il me semble que vous pourriez et devriez tirer des conclusions tout autres.

Je sais comme vous que des enfants sauvages, élevés avec soin, après avoir reçu une éducation plus qu'ordinaire dans les collèges et dans les pensionnats, sont retournés dans les bois et y ont repris la vie sauvage. Mais je dis que si les sauvages du Canada avaient été dans la position où sont aujourd'hui les habitants des districts ou provinces d'Assiniboine, de la Saskatchewan, d'Alberta et d'Attabaskaw et d'autres parties du Nord-Ouest, les enfants élevés dans les maisons d'éducation n'auraient pas repris la vie nomade, puisque cette vie n'est plus possible aujourd'hui à nos sauvages. Il faut absolument qu'ils travaillent pour vivre.

Et supposez que ces enfants en sortant de nos établissements, retournent vers les sauvages, je n'y vois pas un si grand mal.

Remarquez que je ne donne pas une éducation supérieure à ces enfants. Avec la religion que je veux qu'ils connaissent et pratiquent, nous leur apprenons à lire et à écrire en français et en anglais, nous leur enseignons les quatre premières règles, et surtout et toujours le travail et l'économie domestique. Si les enfants sont trop grands quand ils viennent dans nos établissements, si même après quelque temps nous voyons qu'ils n'ont aucune aptitude, nous les tenons exclusivement au travail.

Vous prétendez que nous ne réussirons à rien parce qu'on n'a pas réussi en Canada ; moi, je réponds que nous réussirons parce que nous avons réussi dans le Nord-Ouest. Non seulement les enfants sauvages élevés par nous, mais même ceux qui par charité ont été recueillis et

adoptés par les métis, vivent avec eux et sont civilisés comme eux. Les jeunes gens sortis de nos établissements à l'âge de quinze et seize ans, arrivent à leur mariage, sans avoir rien en propre ; ils sont pauvres, vivent pauvrement, mais ils ne sont plus sauvages, ils vivent et font vivre leur famille de leur travail ; et je suis convaincu que si nous les avions gardés jusqu'à leur mariage, nous leur aurions fait faire des économies et ils auraient pu organiser une ferme.

Les filles qui ont pu rester chez les Sœurs jusqu'à leur mariage, sont toutes mariées à des hommes civilisés, et j'invite qui voudra à visiter leurs maisons, soit à Saint-Albert, soit au lac Vert, dans les différentes localités où elles se résident, et tous se convaincront que ces femmes bien que sauvagesses pur sang, de la nation des Montagnais, des Cris, des Assiniboines et même des Sioux, peuvent être d'excellentes épouses et de dignes mères de famille.

Mais il faut de l'argent pour élever ces enfants, et il en faut beaucoup. Eh ! mon cher ami, je le sais mieux que personne. C'est là positivement ma grande difficulté. Si j'avais assez d'argent, au lieu d'en élever cent, j'en élèverais mille et plus. Je pense en effet que chaque enfant peut coûter de 60 à 70 piastres chaque année. Tous ces enfants ont bon appétit et malgré les soins de nos excellentes Sœurs pour raccommoder les vêtements et les faire durer longtemps, malgré leurs demandes auprès de leurs amis et connaissances, le Père économe trouve toujours qu'elles viennent trop souvent demander des étoffes pour faire des vêtements neufs. Les missionnaires eux-mêmes, comme vous le dites bien, ont besoin, eux aussi, d'entretien, et moi je suis obligé de trouver au moins le nécessaire pour chacun, et je vous avoue que je suis parfois fort embarrassé.

C'est la raison pour laquelle jusqu'à présent nous ne pouvons faire notre œuvre qu'en petit ; nous l'avons faite grâce à la charité publique, grâce à 2 000 livres que nous recevons chaque année de la Sainte-Enfance, grâce à des dons particuliers de nos connaissances et de nos amis. J'ai trouvé en France quelques familles chrétiennes qui seules, en se réunissant, me payent la pension d'un enfant. J'ai trouvé des Congrégations religieuses et de ce nombre est une communauté de Visitandines de Bavière, qui ont bien voulu adopter un enfant et me payent régulièrement sa pension. Je recevais tout dernièrement encore l'aumône d'un supérieur religieux dont la communauté est dissoute et qui cependant n'a pas voulu retirer brusquement sa charité pour le maintien de mon œuvre. Il m'annonçait, il est vrai, qu'il ne pouvait plus continuer, et plusieurs familles chrétiennes qui me venaient en aide sont obligées, elles aussi, de réserver leurs aumônes pour combattre les tristes effets de la persécution en France.

Le dévouement et l'abnégation de mes missionnaires, c'est la seule ressource sur laquelle je puisse compter d'une manière certaine avec l'ordre et l'économie. Je puis le dire, cette œuvre s'est surtout soutenue jusqu'à présent par notre travail et nos privations. On conçoit qu'elle végète avec de semblables ressources.

Où prendrez-vous, me dites-vous, l'argent nécessaire pour donner de l'ampleur à cette œuvre ? A vrai dire, c'est bien là la difficulté, le sujet de mes inquiétudes, mais je compte que la Providence, qui ne fait jamais défaut à qui se confie en Elle, se montrera encore. Voici maintenant mes espérances : comme ce n'est point seulement une œuvre religieuse, mais aussi une œuvre charitable et civilisatrice, je ne doute pas que le gouvernement ne cède à mes instances et ne réserve pour cette œuvre une

partie de l'argent qu'il a en dépôt pour le soulagement des sauvages.

A part cela, nos terres profitent ; nous sommes bien décidés à ne pas cesser de travailler, d'économiser, et s'il le faut, de nous priver.

Croyez-vous aussi que, malgré toutes les œuvres de charité qui se font au Canada, je ne puisse pas compter sur la charité des Canadiens? C'est positivement parce que le Canada soutient beaucoup d'œuvres que je compte sur lui ; la charité, dit saint François de Sales, se multiplie par la division, et quand on considère tous les établissements de charité dont le Canada est si richement doté, on ne peut douter de la vérité de cet axiome : Les misères dont on est témoin touchent ordinairement beaucoup plus que celles dont on entend parler.

Si mes missions se trouvaient par exemple au centre du Canada civilisé, j'aurais bientôt, j'en suis certain, des établissements magnifiques, des établissements bien dotés. Mais, dans notre Nord-Ouest, qui pourra faire de pareilles choses ?

Il est bien rare d'y trouver un catholique en état de faire une aumône un peu considérable, et puis, il faut s'en souvenir, dans un pays nouveau où tout est à faire, les habitants songeront à se procurer des églises et des écoles avant de faire des sacrifices pour la civilisation et le bien-être des sauvages. Je compte encore une fois sur le Canada civilisé, sur le Canada chrétien. Les riches qui se trouvent dans le Nord-Ouest sont surtout protestants, cela n'en a pas empêché plusieurs de me venir en aide.

L'un d'eux me disait autrefois : « Je ne partage pas vos convictions religieuses, mais j'aime le bien où je le vois, je vois que vous le faites et je suis heureux de vou aider à le faire. »

Après la maladie épidémique qui, en 1870, fit mourir tant de métis et de sauvages dans le Nord-Ouest, M. W. Christie, alors en charge du fort Edmonton, non seulement nous aida de sa bourse, mais il se fit mendiant pour nous venir en aide ; grâce aux aumônes qu'il nous procura, nous pûmes cette année-là recevoir beaucoup plus d'enfants. La reconnaissance m'oblige encore à citer parmi nos bienfaiteurs protestants l'honorable W. L. Clark, en charge du Fort Carlton et conseiller du Nord-Ouest ; lui aussi est du nombre de ceux qui aiment le bien où ils le voient, il nous l'a prouvé dans bien des circonstances.

Cette œuvre, inspirée et soutenue surtout par la religion, est encore, comme je vous le disais, une œuvre charitable et civilisatrice. Aussi il y a deux ans, dans une assemblée des habitants d'Edmonton, je fis demander à ces messieurs, à peu près tous protestants, de bien vouloir dire par écrit ce qu'ils pensaient de nos orphelinats et asiles. Tous sans exception, dans le but de me faire obtenir des secours du gouvernement, attestèrent par un écrit portant leurs signatures, que ces établissements devaient être encouragés, soutenus dans le pays et même multipliés comme établissements d'utilité publique. Aussi je compte sur la charité des catholiques, et si je pouvais faire connaître mon œuvre aux protestants, je suis sûr que beaucoup ne me refuseraient pas leur aumône.

Combien, sur 100 enfants adoptés, feront de bons citoyens et des colons ? Car, me dites-vous, il faut faire la part de la mort, et il se rencontre aussi des natures rebelles dont on ne peut rien faire. Je dois avouer que la mort enlève en effet un certain nombre d'enfants, et cela d'autant plus, que souvent nous en acceptons uniquement pour les soigner jusqu'à la mort. Aujourd'hui ne pouvant, faute

de ressources, en prendre beaucoup nous recevons surtout les plus malheureux, ceux qui mourraient sans nous, et souvent ces pauvres enfants ont tant souffert qu'il nous est bien difficile de les sauver. Ainsi, l'été dernier, j'ai rencontré un pauvre petit orphelin âgé de sept à huit ans, que la nudité et la malpropreté rendaient un être dégoûtant. Il était sur le point de perdre la vie et il avait tant souffert de la faim et des mauvais traitements, qu'il n'avait littéralement que la peau et les os; il souffre de l'estomac, il souffre de la poitrine, j'ai peu d'espoir d'en faire jamais un colon, mais est-ce une raison pour le laisser mourir sans secours ?

Il y a quelques années, passant dans une de nos missions dont le directeur était absent, son serviteur me dit avec une certaine humeur : «Monseigneur, *c'est de valeur* d'être à une mission comme celle-ci. les sauvages meurent de faim, ils nous pillent nos provisions, et si cela continue, nous jeûnerons nous aussi; ma femme a dû accepter deux enfants, on nous a encore amené cette troisième, dit-il, en me montrant une petite fille de six à sept ans, nous l'avons refusée, mais la femme qui nous l'a amenée s'est sauvée en la laissant sur la grève, nous n'avons pas voulu la laisser coucher dehors. — Il m'en coûtait de la prendre, reprit la femme, parce que nous ne sommes pas les maîtres, nous en avions déjà pris deux ; outre le danger de jeûner, ça me donne de l'ouvrage, je n'y pourrai bientôt plus suffire, pourtant je ne suis pas fâchée que la vieille ait déserté en nous la laissant, car depuis que cette pauvre petite a perdu sa mère, tous les sauvages la rejettent ; un vieillard qu'elle me nomma, que j'ai connu et que j'ai vu, est le seul qui l'accepterait, mais pour la manger, parce que, dit-il, elle n'appartient à personne.»

C'était pour l'arracher des mains et des dents de ce pauvre affamé qu'une femme chrétiene l'avait amenée à

la mission. Pendant longtemps nous avons cru qu'elle mourrait; elle peut avoir seize ou dix-sept ans aujourd'hui, et nous espérons la sauver; mais il est bien certain qu'après ces dures épreuves les enfants ont moins de chances de vie que de mort.

Je ne puis pas vous faire l'histoire de tous nos enfants, mais je ne puis cependant résister au désir de vous en faire connaître un troisième.

C'est mon Jean de Girardin. Comment, dites-vous, un noble! Et pourquoi pas? Si la particule vous gêne, enlevez-la, je n'y tiens pas ni lui non plus, j'en suis certain, et, de fait, nous ne l'appelons que Girardin.

C'est que je ne veux pas que mes enfants restent sauvages, même par le nom; je leur donne pour nom de famille des noms français ou anglais, ordinairement les noms de nos bienfaiteurs; c'est donc en souvenir de feu M. l'abbé de Girardin, directeur de la Sainte-Enfance à Paris, que mon jeune Pied-Noir a reçu ce nom.

Il eut le malheur de perdre sa mère lors de la petite vérole en 1870. Bien que les sauvages se prêtent volontiers à élever un petit garçon qui peut devenir un chasseur, et que dans ce temps-là les sauvages pouvaient encore vivre de la chasse, le petit bonhomme, requérant encore les soins d'une mère, et étant probablement, lui aussi, atteint de la maladie, fut enseveli vivant avec sa mère par les sauvages infidèles, à l'abri d'une vieille tente. Un voyageur vint à passer avant les loups et, entendant quelques soupirs, il regarda et trouva un pauvre enfant mourant de faim sur un cadavre en pourriture : il le prit et nous le remit.

Par suite des souffrances qu'il a endurées sur le cadavre de sa mère, nous avons cru pendant longtemps que nous ne pourrions l'élever. Il est resté un peu sourd, un peu idiot, et il est en outre du nombre de ces natures

rebelles dont généralement on ne peut faire grand'chose; il est colère, vindicatif et plein d'autres défauts; il n'est pas paresseux, mais il est lent; par exemple, il n'est ni voleur ni menteur.

Il y a deux ans, il m'a accompagné chez les Pieds-Noirs; à peine était-il revenu au milieu des siens que bon nombre de sauvages ont prétendu être ses parents, ses frères même; celui-ci lui promit un cheval, cet autre un fusil et il a été assez faible pour se laisser tenter et rester avec les Pieds-Noirs.

Bientôt après il revenait, de lui-même; et si aujourd'hui, après de nouvelles escapades, il n'est pas réintégré à notre domicile, ce n'est pas manque de l'avoir demandé.

Je vous l'avoue : quelques enfants élevés par nous ne seront pas utiles à la société. Si, cependant, c'était là une raison de ne pas accepter l'ennui de tels embarras et de telles dépenses, ce serait raisonner comme les sauvages infidèles qui n'élèvent les enfants et ne soignent les malades qu'autant qu'ils espèrent en retirer quelque profit. Grâce à Dieu, ni vous ni moi ne raisonnons de la sorte. Nous sommes trop chrétiens pour cela. Pour ce qui est des caractères indomptables, on en trouve dans les meilleures familles civilisées; et ce serait trop exiger de ne pas vouloir qu'il s'en rencontre parmi les sauvages. Mais pensez-vous, par exemple, que mon Jean de Girardin ne sera pas plus utile à la société, tout difficile à conduire qu'il est, que si je l'eusse laissé avec sa nation, en supposant qu'on ne l'eût pas sauvé de la mort réelle ? L'histoire de ce jeune homme prouve de plus que, pour achever l'éducation de nos enfants, il nous faut avoir sur eux l'autorité et les droits de père, comme je le demande au gouvernement, et cela jusqu'à leur majorité ou à leur mariage.

Restent encore ceux qui, pour infirmités ou incapacités, ne peuvent jamais s'établir; et j'avoue que ce sont posi-

tivement ceux que je ne refuse jamais. S'il y a un idiot, un boiteux et surtout un aveugle chez les sauvages, soyez certain qu'on ne manquera pas de venir nous l'offrir; il est bien rare que je le refuse: car je sais trop quel est le sort réservé à ce malheureux chez les siens. Quand les autres enfants sont grands, les sauvages s'efforcent de les attirer hors de nos établissements; mais il n'en est jamais ainsi pour les estropiés; le plus souvent on les met à notre porte, et on craint tant que nous les rendions, que si les parents sont connus, nous ne les revoyons jamais. Voilà donc encore des sujets qui, malgré nos dépenses, ne pourront servir qu'à exercer notre charité, notre patience et surtout celle des Sœurs, et malheureusement ce ne sera ni à quinze ni à seize ans qu'ils finiront d'être à notre charge.

Je m'aperçois que je n'ai pas encore répondu à une de vos objections. « Ce n'est guère la peine, dites-vous, de demander l'argent de notre Canada, où la charité a tant d'œuvres à soutenir, pour le dépenser en faveur de vos paresseux sauvages. »

J'avoue que je suis un peu choqué de la manière dont vous traitez nos sauvages. Ils habitent un pays qu'avec raison ils appellent leurs terres. La chasse leur eût suffi pour y vivre si les blancs ne fussent point venus les troubler; les blancs ont détruit leur chasse, les ont forcés à céder leurs terres. Par suite de la cession de leur pays qu'ils n'ont pas été libres de ne pas faire, et par suite des abus de la civilisation, de l'immoralité effrénée que leur apportent de prétendus civilisateurs, ces pauvres sauvages vont mourir, et vous allez assister impassible à leur enterrement, vous ne voudrez pas essayer d'en sauver au moins quelques-uns de la mort, et cela sous prétexte de charité! Allons donc! On dit partout que ce pays sera et est déjà la principale richesse du Canada; chacun calcule le profit qu'il pourra tirer des

dépouilles des sauvages; et vous vous opposeriez à ce que par charité on travaille à les secourir ! Ces sauvages que vous méprisez descendraient-ils du singe, par hasard, comme certains savants veulent en faire descendre tous les hommes ?

Il ne faut pas nuire aux bonnes œuvres du Canada civilisé ; là vous avez aussi à soutenir des missions sauvages, des hôpitaux, des orphelinats, des asiles pour les sourds-muets, pour les aveugles ; vous avez à vous occuper de colonisation, des terres vierges à défricher, des paroisses à fonder, et bien d'autres bonnes œuvres encore à faire. — Je le sais : — gardez-vous, mon ami, vous répondrai-je, d'abandonner aucune de vos bonnes œuvres ; mais faites-en une de plus. Permettez-moi de vous citer, à cette occasion, une conversation que j'ai eue, il y a quelques années, avec un homme de lettres que j'appellerais volontiers, pour ma part, un homme de Dieu ; cet homme vous le connaissez au moins de réputation : c'est Louis Veuillot. Il m'engageait à faire des quêtes en France en faveur de ces sauvages que vous semblez estimer moins que des hommes. Faisant allusion aux malheurs de la France, je lui répondis : « Ce n'est pas le temps, monsieur, de faire des quêtes en France. — Que dites-vous, monseigneur, ce n'est pas le temps ! Fut-il jamais un temps où la France eut si grand besoin d'apaiser la juste colère de Dieu par les bonnes œuvres? Les bonnes œuvres s'y font en grand nombre, tant mieux ! Si la France doit être sauvée, elle le sera par la charité. Vous nous rendez service, monseigneur, en demandant et en nous mettant dans la nécessité de donner. J'expérimente, pour ma part, qu'on vient me demander beaucoup trop souvent ; je fais ce que je puis ; mais si on me demandait moins, je ferais moins, et je sens qu'en réalité on me rend service en me demandant souvent, et devant Dieu le

mendiant n'est pas le moindre bienfaiteur de la société. »

Bien que le Canada ne soit pas humilié comme la France, bien que la religion y soit prospère, ne trouvez-vous pas que pour l'y conserver on a besoin de continuer à conserver l'affection du bon Dieu par la charité? Le peuple canadien est charitable parce qu'on lui a beaucoup demandé, qu'on cesse de le faire et vous verrez s'il continuera à donner. « Mais, direz-vous, j'abonde dans votre sens ; les moyens d'exercer la charité sont assez répandus sans que nous y ajoutions vos sauvages. » Dans une partie de l'Europe, malgré les guerres, les persécutions de tout genre, on s'occupe avec zèle de conserver la foi à l'intérieur par des œuvres de charité innombrables, ce qui n'empêche pas de l'étendre à l'étranger par la Propagation de la Foi, la Sainte-Enfance, l'œuvre des *Ecoles d'Orient*. Je souligne ce mot; en France et en Italie on aura l'œuvre des *Ecoles d'Orient,* aux Etats-Unis une œuvre de ce genre en faveur des sauvages répandus dans les Etats-Unis, et au Canada nous n'aurions pas une œuvre en faveur des sauvages?

J'ose donc, autant toutefois que les RR. Évêques le permettront, proposer l'œuvre de la civilisation des sauvages par les petits enfants. Plus que jamais le Canada fournit des missionnaires aux sauvages; des religieux canadiens, des religieuses canadiennes sacrifient tout ce qu'ils ont, tout ce qu'ils sont, ils se donnent et se dépensent eux-mêmes, se séparent de leurs compatriotes, pour nous suivre sans négliger les œuvres locales; ils sacrifient, suivant leur fortune, ou quelques piastres ou au moins quelques centins chaque année pour aider leurs compatriotes à instruire, à civiliser des sauvages par les petits enfants.

Dans tout ce que je viens de vous dire, je vous ai parlé surtout de ce qui se passe dans mon diocèse ; mais il en est ainsi pour tout le Manitoba, pour tout le Territoire; et

si on peut fonder au Canada une association comme je le désire, ce ne sera pas seulement au profit des sauvages de mon diocèse, mais bien de tous ceux du Nord-Ouest, de tous ceux du Territoire dont l'existence est menacée.

✝ Vital GRANDIN, O. M. I.,
Evêque de Saint-Albert.



VICARIAT DE NATAL.

LETTRE DU R. P. BIARD.

Gethsémani, le 10 septembre 1882.

MON RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Vous me l'aviez dit en France : l'apostolat chez les pauvres enfants de Cham demande un grand dévouement. Il est vrai que l'on n'est ici ni engourdi par le froid, ni attristé par la solitude, comme sur la côte du Labrador et chez les sauvages de la baie des Esquimaux; mais d'autre part ce n'est qu'à de rares intervalles que le Missionnaire jouit sous son ciel de feu de ces consolations intimes qui naissent des plus beaux triomphes de la grâce. Je viens vous faire part d'une de ces joies rares qui réconfortent le Missionnaire.

Déjà, mon révérend et bien-aimé Père, vous avez entendu parler d'une nouvelle entreprise dans le Basutoland, et un de nos vénérés Pères de la maison de Paris me priait un jour d'envoyer quelques détails sur la Mission naissante de Gethsémani. Peut-être me trouverez-vous un peu en retard.

Avant de vous parler de l'ouverture solennelle de cette nouvelle *station*, qui a eu lieu le jour de l'Assomption de notre Glorieuse Mère, il est bon que vous ayez une notion exacte de sa situation géographique. Je vous invite donc